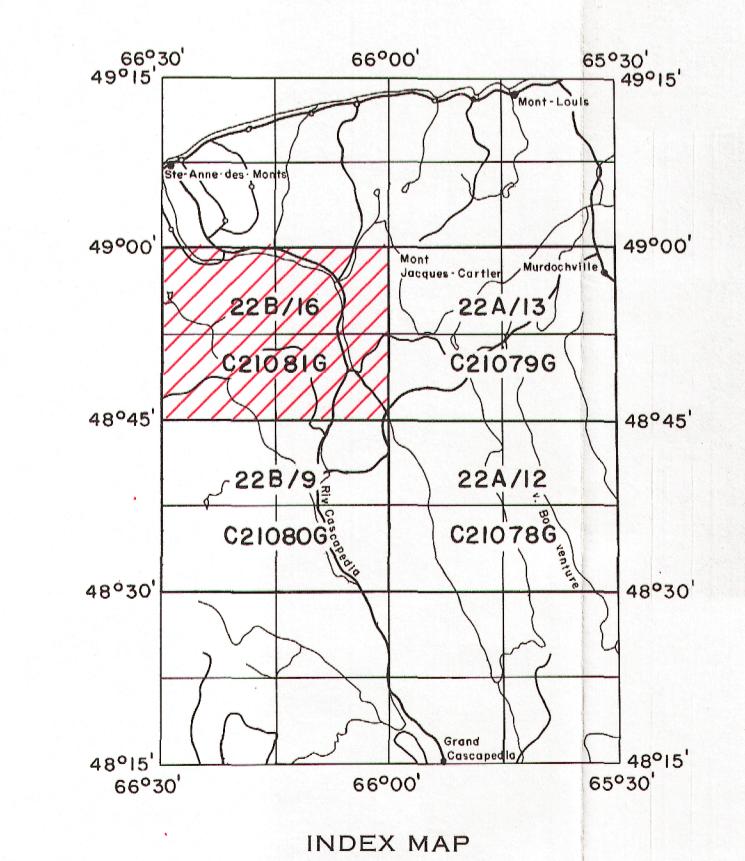


PUBLISHED 1986 PUBLIÉ EN 1986



This present carte a été réalisée au moyen de techniques automatisées d'interpolation des données. Les données numériques étaient interpolées à partir de données de lignes de vol, aux noeuds d'une grille régulière couvrant la zone de la carte. Les données tracées sur la grille (82,5 m) ont été interpolées de deux façons pour donner une résolution de 0,005 gamma au-dessus du sol. Chaque cellule de la carte a été attribuée à un code de couleur en fonction de la magnitude de la valeur aéromagnétique dans la cellule, conformément à l'échelle des couleurs de l'appareil de coloration. La carte a ensuite été imprimée sur un plotter à couleurs APLICON afin de donner une carte en couleurs identique à celle qui figure ci-dessus. Pour faciliter l'impression des couleurs, une séparation en trois couleurs a été effectuée et les séparations ont été imprimées qui permettent d'obtenir les composantes rouge, jaune et bleu de la carte sur les coupures distinctes.

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP C21081 G CARTE

MONT ALBERT QUÉBEC

SCALE 1:50 000 ÉCHELLE 1/50 000

Mètres 2000 1000 0 1000 2000mètres

Funds for this survey were provided by the Geological Survey of Canada, Ottawa, Ontario, and by the CANADA ECONOMIC DEVELOPMENT PLAN FOR THE GASPE AND LOWER ST. LAWRENCE.

Cette étude a été subventionnée par la Commission géologique du Canada, à Ottawa, Ontario, pour les ressources minérales du PLAN DE développement économique CANADA/GASPIE ET BAS SAINT-LAURENT.

Cette carte a été compilée à partir des données aéromagnétiques fournis par les Services Géophysiques Inc., entre le 15 octobre 1984 et le 10 janvier 1985. Deux capteurs magnétiques à vapeur de césium à une résolution de 0,005 gamma et séparés de 2 m furent enroulés sous l'hélicoptère, à une altitude moyenne de 150 m au-dessus du sol. L'espacement moyen des lignes de vol fut de 300 m tandis que les lignes de contrôle ont été volées avec un espacement moyen de 2 km. Les données de survol furent enregistrées sur un ruban magnétique avec une caméra installée verticalement dans l'hélicoptère.

Une fois les données vérifiées, les coordonnées d'intersection des lignes de vol furent enregistrées et servirent à l'analyse multivariée. Les valeurs du champ total du magnétisme intérieur furent ensuite interpolées sur une grille et les corribs mesurent 50 m de côté afin de dessiner les contours de densité magnétique. Aucune correction n'a été effectuée relativement au gradient du champ magnétique terrestre.

Le capteur de VLF, TOTEM-2A de Hertz Industries, fut installé à l'extérieur de l'hélicoptère et volé à une altitude de 150 m au-dessus du sol. Les données furent enregistrées sur un ruban magnétique avec une caméra installée verticalement dans l'hélicoptère.

Une fois les données vérifiées, les coordonnées d'intersection des lignes de vol furent enregistrées et servirent à l'analyse multivariée. Les valeurs du champ total du magnétisme intérieur furent ensuite interpolées sur une grille et les corribs mesurent 50 m de côté afin de dessiner les contours de densité magnétique. Aucune correction n'a été effectuée relativement au gradient du champ magnétique terrestre.

Le capteur de VLF, TOTEM-2A de Hertz Industries, fut installé à l'extérieur de l'hélicoptère et volé à une altitude de 150 m au-dessus du sol. Les données furent enregistrées sur un ruban magnétique avec une caméra installée verticalement dans l'hélicoptère.

Les profils du champ total tracés sur cette carte représentent la somme des composantes des vecteurs x , y et z du champ secondaire généré par des conducteurs dans le roche ou par un mont-terrain conducteur.

Tous les champs électromagnétiques primaires utilisés pour la carte sont des champs générés par des stations de radiodiffusion et émis sur une fréquence de 24 kHz et celles de la station NSS Annapolis, au Maryland, émises sur une fréquence de 214 kHz.

Le niveau de présentation permet de voir les profils au long de l'axe.

Ce type de présentation est utilisé pour permettre de comparer directement les données VLF aux données déterminées sur une table lumineuse.

Le bas de la carte indique l'échelle 1:50 000, à l'échelle 1:50 000, publiée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Ottawa.

On peut se procurer des exemplaires de cette carte à la Commission géologique du Canada, à Ottawa, Ontario, à un prix très bas pour compiler la présente carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada ou au coût simple de recouvrement et de reproduction des données.